



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION N° 2026-71
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 avril 2026.

L'an Deux mille vingt-six et le vingt-deux du mois d'avril à 18 heures 00.

Le Conseil Municipal de la Commune de Carry le Rouet, a été assemblé au lieu ordinaire des séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément à l'Article 48, de la Loi du 5 avril 1984, sous la Présidence de Monsieur le Maire, René-Francis CARPENTIER.

Nombre de Membres afférents au Conseil : 29 ayant pris part à la Délibération : 29
Etaient présents à cette assemblée : tous les conseillers municipaux, excepté Mesdames Antonella CELLOT-DESNEUX – Valérie GUARINO - Emilie TRINCHERO et Messieurs Vianney FURON - Jean-Baptiste DOUCET étaient excusés et avaient donné procuration.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS

Vu l'existence d'un intérêt local résultant de l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 9-1 de la loi du 12 avril 2000, relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations imposant une affectation à la demande de subvention ;

Considérant les dossiers de demande de subvention transmis ;

Monsieur Le Maire propose le versement de subventions de fonctionnement aux associations suivantes :

Nom de l'association	Montant de la subvention	Vote	Membre(s) du Conseil ne prenant pas part au vote
ACTIVITÉS DÉTENTE LOISIRS	250,00 €	Ayant pris part au vote : 29 Vote Pour : 29 Vote Contre : 0	
A.I.P.E.C.	1 000,00 €	Ayant pris part au vote : 29 Vote Pour : 29 Vote Contre : 0	
AMICALE MUNICIPALE DE CARRY	12 000,00 €	Ayant pris part au vote : 28 Vote Pour : 28 Vote Contre : 0	Jean-François LAZIOSI
AMICALE SAPEURS POMPIERS	500,00 €	Ayant pris part au vote : 29 Vote Pour : 29 Vote Contre : 0	
A.S.P.T.T. CÔTE BLEUE PASSION	1 000,00 €	Ayant pris part au vote : 28 Vote Pour : 28 Vote Contre : 0	Valérie GUARINO
A.V.C.R.	15 000,00 €	Ayant pris part au vote : 28 Vote Pour : 28 Vote Contre : 0	Valérie GUARINO
BASKET CLUB CARRY LE ROUET	5 000,00 €	Ayant pris part au vote : 28 Vote Pour : 28 Vote Contre : 0	Valérie GUARINO
CARRY CHASSE NATURE	2 500,00 €	Ayant pris part au vote : 29 Vote Pour : 29 Vote Contre : 0	

CARRY CULTURE LOISIRS	3 500,00 €	Ayant pris part au vote : 27 Vote Pour : 27 Vote Contre : 0	Valérie GUARINO
CARRY EN TRANSITION	1 000,00 €	Ayant pris part au vote : 28 Vote Pour : 28 Vote Contre : 0	Jean-Baptiste DOUCET
CARRY PÊCHE SPORTIVE	1 500,00 €	Ayant pris part au vote : 25 Vote Pour : 25 Vote Contre : 0	Valérie GUARINO Jean-Baptiste DOUCET Guillaume SANTOS Laurent MARIN
CARRY ROLLER CÔTE BLEUE	3 000,00 €	Ayant pris part au vote : 28 Vote Pour : 28 Vote Contre : 0	Valérie GUARINO
CARRY SOS ANIMAUX	3 500,00 €	Ayant pris part au vote : 29 Vote Pour : 29 Vote Contre : 0	
CARRY VOILE	500,00 €	Ayant pris part au vote : 28 Vote Pour : 28 Vote Contre : 0	Valérie GUARINO
CHŒUR CARRYSSIMO	500,00 €	Ayant pris part au vote : 29 Vote Pour : 29 Vote Contre : 0	
CLUB SUBAQUATIQUE DE CARRY LE ROUET	2 000,00 €	Ayant pris part au vote : 28 Vote Pour : 28 Vote Contre : 0	Valérie GUARINO
COMITÉ DE JUMELAGE CARRY LE ROUET DIETMANNSTRIED	1 000,00 €	Ayant pris part au vote : 28 Vote Pour : 28 Vote Contre : 0	Denis GALLICE
COMITÉ DE JUMELAGE CARRY LE ROUET – CASTELL'ARQUATO	4 000,00 €	Ayant pris part au vote : 25 Vote Pour : 25 Vote Contre : 0	Sylvie ROUVERAND Thierry JOURDAN Daniel GARNONE Anne-Mary PELLIER
CONSEIL DES SAGES	500,00 €	Ayant pris part au vote : 27 Vote Pour : 27 Vote Contre : 0	Sylvie ROUVERAND Marc SVETCHINE
CÔTE BLEUE VOLLEY BALL	3 500,00 €	Ayant pris part au vote : 29 Vote Pour : 29 Vote Contre : 0	
FCCB CARRY SAUSSET	13 000,00 €	Ayant pris part au vote : 27 Vote Pour : 27 Vote Contre : 0	Vianney FURON Myriam MAMOURI
FESTIVAL DU COURTS MÉTRAGES CÔTE BLEUE	5 000,00 €	Ayant pris part au vote : 28 Vote Pour : 28 Vote Contre : 0	Valérie GUARINO
GOLF DE LA CÔTE BLEUE	1 500,00 €	Ayant pris part au vote : 26 Vote Pour : 26 Vote Contre : 0	Valérie GUARINO Jacqueline BLESSAS Emmanuel VERMOT
HANDBALL CÔTE BLEUE	500,00 €	Ayant pris part au vote : 27 Vote Pour : 27 Vote Contre : 0	Valérie GUARINO Anne-Sophie DOUSSE
I HAVE A DREAM	500,00 €	Ayant pris part au vote : 29 Vote Pour : 29 Vote Contre : 0	
LA LUDOTHEQUE DE LA CÔTE BLEUE	400,00 €	Ayant pris part au vote : 28 Vote Pour : 28 Vote Contre : 0	Valérie GUARINO

LES ABEILLES DE LA CÔTE BLEUE	800,00 €	Ayant pris part au vote : 29 Vote Pour : 29 Vote Contre : 0	
LES AMIS DE L'ORGUE DE CARRY LE ROUET	1 000,00 €	Ayant pris part au vote : 29 Vote Pour : 29 Vote Contre : 0	
LES ARTS CARRYENS	200,00 €	Ayant pris part au vote : 29 Vote Pour : 29 Vote Contre : 0	
LES PERLES DE LA CÔTE BLEUE	3 000,00 €	Ayant pris part au vote : 26 Vote Pour : 26 Vote Contre : 0	Valérie GUARINO Maya APRAHAMIAN Jean-Christophe TRAPY
NANBUDO CÔTE BLEUE	800,00 €	Ayant pris part au vote : 28 Vote Pour : 28 Vote Contre : 0	Valérie GUARINO
NEWSPORT	7 500,00 €	Ayant pris part au vote : 29 Vote Pour : 29 Vote Contre : 0	
PASSION VITRAIL	400,00 €	Ayant pris part au vote : 29 Vote Pour : 29 Vote Contre : 0	
PHOTO CLUB CARRY-CÔTE BLEUE	1 500,00 €	Ayant pris part au vote : 29 Vote Pour : 29 Vote Contre : 0	
RANDO PASSION CÔTE BLEUE	500,00 €	Ayant pris part au vote : 26 Vote Pour : 26 Vote Contre : 0	Valérie GUARINO Maya APRAHAMIAN Jean-Christophe TRAPY
SAUVETAGE ET SURVEILLANCE EN MER DE LA CÔTE BLEUE	1 000,00 €	Ayant pris part au vote : 28 Vote Pour : 28 Vote Contre : 0	Valérie GUARINO
SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE groupe St Michel	200,00 €	Ayant pris part au vote : 29 Vote Pour : 29 Vote Contre : 0	
SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE CARRY LE ROUET	3 000,00 €	Ayant pris part au vote : 24 Vote Pour : 24 Vote Contre : 0	Valérie GUARINO Denis GALLICE Sylvie ROUVERAND Laurent MARIN Jean-Christophe TRAPY
TENNIS CLUB CARRY	8 000,00 €	Ayant pris part au vote : 25 Vote Pour : 25 Vote Contre : 0	Valérie GUARINO Jean-Christophe TRAPY Daniel GARNONE Vianney FURON
UNION DES ANCIENS COMBATTANTS	2 200,00 €	Ayant pris part au vote : 25 Vote Pour : 25 Vote Contre : 0	Valérie GUARINO Jean-Christophe TRAPY Thierry JOURDAN Jean-François LAZIOSI
VÉLO CLUB CÔTE BLEUE	400,00 €	Ayant pris part au vote : 28 Vote Pour : 28 Vote Contre : 0	Valérie GUARINO
Montant total	113 150,00 €		

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré, conformément à la Loi,

A l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire, à attribuer les subventions de fonctionnement précitées.
PRECISE que les crédits correspondants sont prévus au Budget Principal 2026 de la commune.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux à compter de sa date de publication.
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Fait en l'Hôtel de Ville de Carry le Rouet, les jours, mois, et ans que susdits.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE
René-Francis CARPENTIER

